

président élu Sam Nujoma en tête, se prépare à prendre le pouvoir tandis que le GANUPT s'apprête à quitter la Namibie, ayant accompli sa mission dans les délais prescrits et en respectant le budget qui lui avait été accordé. Pour les Sud-africains, l'expérience de la Namibie démontre de façon convaincante qu'il est possible d'apporter des changements fondamentaux par le biais d'un processus de négociation pacifique et démocratique.

Initiatives du Canada

Le Canada a participé concrètement, par tous les moyens possibles, à l'avènement de l'indépendance en Namibie, conformément au plan qu'il a aidé à élaborer:

- le Canada a versé, avant tous les autres pays, 80 p. 100 de sa contribution de 15 millions de dollars au GANUPT.
- le Canada a fourni, dès le début, plus de 250 troupes logistiques au GANUPT (avec roulement tous les cinq mois), et 100 officiers de la GRC en vue de l'expansion des forces policières du GANUPT.
- le Canada a fourni au GANUPT 50 surveillants d'élections expérimentés, ainsi que 10 experts en dactyloscopie, deux spécialistes de l'informatique et quelque 4 000 boîtes de scrutin pour les élections.
- le Canada a affecté à Windhoek pendant toute la durée du processus, une mission diplomatique d'observation composée de six Canadiens.
- le Canada a envoyé quatre parlementaires observateurs, a nommé un membre du Groupe d'observation du Commonwealth et a fourni de l'aide financière et autre en vue des déplacements des observateurs d'organisations non-gouvernementales et de la publication de leurs constatations.
- le Canada a participé activement à la recherche de solutions au cours de quatre séries de négociations intensives du Conseil de sécurité et a en outre pris l'initiative de mettre en place, avec d'autres pays, des mesures de pression en vue de la libération de prisonniers politiques namubiens, quel que soit leur lieu d'incarcération.
- le Canada a versé 2 millions de dollars d'aide au rapatriement de réfugiés par l'entremise de l'ONU, a fourni, en 1989-1990, plus de 1 million de dollars d'aide au développement par la voie multilatérale et par le biais d'organisations et d'institutions non-gouvernementales, et s'est engagé à verser, par l'intermédiaire du Commonwealth, 2 millions de dollars en 1990 et 1991.